

“à sa capacité et à ses soins dont nous lui avons la plus étroite obligation.” (21)

Dans les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec, on nous raconte que “Dès le petit printemps de l'année 1700, la chère sœur Marie Barbier de l'Assomption, de la Congrégation, descendit de Montréal pour se faire guérir chez nous d'un cancer qu'elle avait au sein droit et qui était d'une grosseur extraordinaire. Elle avait déjà demeuré quatre mois dans notre communauté, en 1698, où on la traita pour ce même mal, qui étant depuis considérablement augmenté, l'obligea d'y revenir; et après quelques préparations, M. Sarazin, aussi habile chirurgien que savant médecin, lui fit très heureusement l'opération, le 29^e de mai. C'était le seul remède qui pouvait l'empêcher de mourir. Elle s'en retourna l'automne à Montréal, parfaitement guérie.” (22)

En 1701, Sarrazin était médecin des Ursulines de Québec. (23)

En 1702, un nommé La Chaume, habitant de la Seigneurie de St-Ours disparut. On le crut assassiné et Pierre Viau, dit La Rose, soldat de la compagnie de St-Ours, fut accusé de complicité dans le meurtre du dit La Chaume, et dut subir la question et la torture le 19 octobre 1702.

Le 23 du même mois, Sarrazin fut envoyé à Beaumont pour examiner un cadavre qu'on avait trouvé dès le mois de juin sur le rivage, et qui pouvait être celui de La Chaume. Le curé avait fait amasser des pierres et du sable autour de ce cadavre “attendu la grande corruption où il se trouvait.” (24)

Dans le même volume des Jugements et Délibérations du Conseil Souverain (p. 856), nous lisons que Sarrazin est témoin, le 2 août 1703, dans une cause entre Maître Jean Petit, trésorier de la Marine en ce pays et Jacques Demoliers, maçon.

21. *Manuscrits relatifs à l'Histoire de la Nouvelle-France*, vol. VIII, 1696-99, p. 4773.

22. *Loc. cit.*, pp. 158, 159.

23. *Histoire des Ursulines*, vol. II, p. 54.

24. *Jug. et Dél. du Conseil Souverain*, vol. IV, p. 781.